

Le Liban

Le programme antimines

En raison de l'occupation israélienne au début des années 1980 et d'autres périodes de conflit antérieures dans le sud du pays, le Liban est infesté d'un grand nombre de débris de guerre dans les anciennes zones de conflit. Les mines et engins non explosés représentent toujours une menace considérable pour les communautés locales et le personnel militaire au Liban.



La guerre de 2006 entre Israël et le Hezbollah n'a fait que contaminer davantage le sud du pays. Si aucun nouveau champ de mines n'a été reporté, les armes à sous-munitions constituent à présent un nouveau danger. Les armes à sous-munitions non explosées menacent non seulement la sécurité des habitants locaux, des troupes des Nations Unies et des travailleurs humanitaires, mais également toute activité de développement et de reconstruction après les conflits.

En septembre 2006, 608 lieux de frappe de bombes à sous-munitions ont été confirmés, et en décembre 2008, ces chiffres sont passés à 1 061. Cela représente, selon les experts, 48,1 millions de mètres carrés de terres contaminées.

Les détails du programme

Reconnaissant la nature inquiétante de cette situation humanitaire, le Département des opérations de maintien de la paix a demandé au Service de la lutte antimines des Nations Unies l'envoi d'une équipe de spécialistes afin de soutenir le travail de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL).

En Juillet 2000, le Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies a été constitué afin d'intervenir dans le cadre des activités sous mandat des Nations Unies. En 2001, grâce à un financement des Émirats arabes unis, des experts des Émirats arabes unis et du gouvernement libanais ont rejoint l'équipe, alors rebaptisée Centre de coordination de la lutte antimines du Sud-Liban. Son mandat lui permet de coordonner les activités de lutte antimines au sein de la zone de la mission FINUL, définie comme la région qui se situe sous le fleuve Litani. Les spécialistes évaluent sa superficie à 700 kilomètres carrés.

Immédiatement après la cessation des hostilités en août 2006, cinq organisations de lutte antimines ont commencé à intervenir dans la région grâce au financement du Fonds bénévole spécial des Volontaires des Nations Unies et à un don supplémentaire de la part des Émirats

arabes unis. Ensemble, ils ont formé 25 équipes de dépollution de champs de batailles et huit équipes de neutralisation des explosifs et munitions.

Les résultats

Jusqu'à présent, presque 3 000 champs de mines ont été déblayés, rétablissant l'accès à environ 19 millions de mètres carrés de terres exploitables. Environ 125 000 mines ont été détruites, plus de 23 millions de mètres carrés de terres ont été déclarées dépolluées de toutes bombes à sous-munitions et presque 200 000 armes à sous-munitions et 44 000 engins explosifs de guerre ont été détruits.

Conséquence directe de ces activités de dépollution des terres, le nombre d'accidents causés par les restes explosifs de guerre par an a diminué de façon spectaculaire.

Toutefois, certaines zones du Sud-Liban sont toujours contaminées par les armes à sous-munitions et l'on identifie de nouvelles zones affectées car le temps ramène à la surface de nouvelles munitions.

L'avenir

Le projet principal de la FINUL est la création d'une frontière visible entre Israël et le Liban le long de la Ligne bleue internationalement reconnue. Environ 500 points de passage ont été identifiés le long de cette frontière et nécessitent la mise en place de tonneaux bleus servant de points de repères.

Cependant, les champs de mines bloquent l'accès à ces points de passage et des routes d'accès sûres doivent être créées. Pour des raisons de sécurité, les organisations civiles de lutte antimines ne peuvent pas intervenir dans ces zones pour le moment. Les équipes de déminage de la FINUL rétablissent actuellement l'accès à ces points de passage à travers les champs de mines.

Le Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies, en collaboration avec le Centre de lutte antimines du Liban, contribue activement à l'élaboration de plans visant à dépolluer ces champs de mines, et fournit également des services de supervision de l'assurance qualité pour l'ensemble des activités de lutte antimines de la FINUL.

Le déblayage des terres affectées par les bombes à sous-munitions se poursuivra sous la direction du Centre de lutte antimines du Liban et avec le soutien du Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies, ainsi que d'autres agences des Nations Unies et organisations non gouvernementales.

[Source : <http://www.unops.org/Francais/whatwedo/focus-areas/public-order-security/mine-action/country-profiles/Pages/Lebanon.aspx>]